Rapport annuel de gestion 2009-2010
d'Emploi-Québec Laurentides

Des actions qui ont un sens...

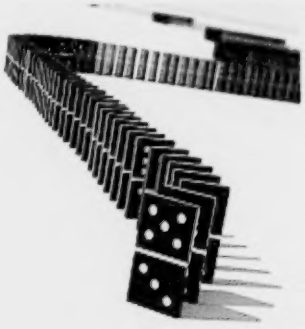

Adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides (CRPMT)
24 novembre 2010

Québec

Direction
Pierre Nadeau, directeur de la Planification, du partenariat et des services aux entreprises

Recherche et rédaction
Johanne Pes, agente de recherche

En collaboration avec
Robert Gareau, économiste régional

Mise en page et révision linguistique
Sylvie Bock, agente de secrétariat
Solange Deschênes, réviseure

Il est possible de télécharger la version intégrale du *Rapport annuel de gestion d'Emploi-Québec Laurentides 2009-2010* à l'adresse suivante : http://www.emploiquebec.net.

Pour toute question sur ce rapport, vous pouvez communiquer avec la Direction de la planification, du partenariat et des services aux entreprises au 450-569-7575.

Dépôt légal (PDF):
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN 978-2-550-60609-3
Bibliothèque et Archives Canada, 2010
ISSN 1913-9403

Table
des matières

La déclaration de la direction 7

Le sommaire des résultats 9

Qui sommes-nous? 11

Un marché du travail en reprise 12

Des actions pour atténuer les effets du ralentissement économique auprès des travailleurs et travailleuses et pour favoriser l'augmentation du taux d'emploi, notamment par la préparation des clientèles éloignées en vue de la reprise économique 12

Des actions pour atténuer les effets du ralentissement économique auprès des entreprises, contribuer à l'amélioration de la productivité des entreprises, notamment par la formation, et soutenir la relance de l'emploi 13

Des actions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale 14

Des actions pour consolider la prestation de services aux citoyens et aux citoyennes 14

D'autres réalisations à souligner 15

Annexe

LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport sont sous la responsabilité de la directrice régionale des Laurentides et des gestionnaires cosignataires de cette déclaration. Cette responsabilité porte sur les étapes de collecte, d'enregistrement, d'exactitude, d'intégralité et de fiabilité des données utilisées pour la reddition de comptes annuelle quant aux résultats attendus et convenus dans le Plan d'action régional 2008-2011. Les sources de données nous proviennent de la Direction de la planification des stratégies et de l'information de gestion.

Emploi-Québec a maintenu, tout au cours de l'exercice financier, conformément à son mandat, des systèmes de contrôle interne et de suivi des résultats, de façon à permettre une saine gestion de ses activités et une reddition de comptes eu égard à ses engagements. Emploi-Québec Laurentides dispose notamment :

- d'une planification budgétaire opérationnelle élaborée régionalement et par CLE, suivie mensuellement selon les participations par mesure;
- d'un rapport financier sur ses engagements et ses dépenses, suivi et publié hebdomadairement et consolidé mensuellement ;
- d'un rapport mensuel de suivi des résultats au regard des indicateurs de son plan d'action régional;
- d'une analyse de la planification et du budget d'intervention élaborée deux fois par année;
- d'un suivi trimestriel du Plan d'action régional adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- d'une structure de contrôle et de fiabilité des données sous la responsabilité d'un vérificateur interne.

Pierre Nadeau
Directeur de la planification, du partenariat et des services aux entreprises

Ghyslaine Allard
Directrice du soutien aux opérations

Brigitte Pharand
Directrice des CLE de Sainte-Thérèse et de Mirabel–Saint-Janvier

Annie Bigras
Directrice du CLE de Sainte-Agathe

Pierre Chénier
Directeur des CLE de Saint-Eustache

Sylvie Déry
Directrice du CLE de Saint-Jérôme

Danielle Lemay
Directrice du CLE de Sainte-Adèle

Sylvie Marcil
Directrice du CLE de Mont-Laurier

France Therien
Directrice du CLE de Lachute

Diane Perreault
Directrice de la conformité, des enquêtes et de l'administration

Louise Paradis
Directrice régionale

LE SOMMAIRE DES RÉSULTATS

22,3 millions de dollars
de prestations non versées en assurance-emploi et en assistance-emploi aux personnes qui sont retournées en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

BUDGET
52,3 millions de dollars
investis auprès des individus et des entreprises dans les Laurentides

18 668 nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec

713 entreprises nouvellement aidées

8 596 personnes en emploi
après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Clientèle individus

Parmi les 18 668 nouveaux participants ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec, 44 % étaient des femmes et près de 72 % étaient admissibles ou prestataires de l'assurance-emploi.

Statut des participants

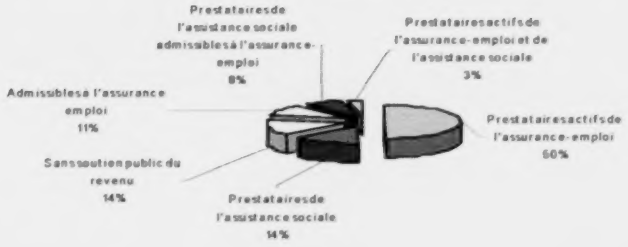

Clientèle entreprises

Parmi les 713 entreprises aidées par une intervention d'Emploi-Québec, 65 % comptaient moins de 25 employés.

Entreprises nouvellement aidées, selon la taille

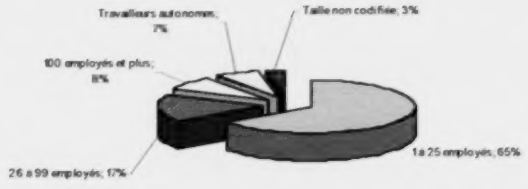

QUI SOMMES-NOUS?

Emploi-Québec est l'agence gouvernementale responsable des services publics d'emploi et des services de solidarité sociale au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec. Sa mission est de développer la main-d'œuvre et l'emploi et de lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. Emploi-Québec considère à cet égard que le travail est le premier moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière et l'insertion sociale des individus aptes au travail.

Emploi-Québec Laurentides est responsable des services publics d'emploi et de solidarité sociale dans la région administrative des Laurentides. L'agence offre des services d'emploi à l'ensemble de la main-d'œuvre des Laurentides et aux entreprises, en partenariat avec les intervenants du marché du travail. Les clientèles des services publics d'emploi sont :

- les personnes à la recherche d'un emploi, particulièrement celles qui courent un risque de chômage prolongé;
- les personnes en emploi dont les emplois sont menacés;
- les entreprises dont les emplois risquent d'être perdus, de ne pas être créés ou qui éprouvent des difficultés à pourvoir leurs postes vacants, ainsi que celles qui veulent améliorer la gestion de leurs ressources humaines ou qui souhaitent accroître les compétences de leur personnel.

Par l'entremise de ses services de solidarité sociale, Emploi-Québec Laurentides offre une aide financière aux personnes démunies et fournit également un soutien à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes qui ne sont pas prêtes à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi. Les clientèles des services de solidarité sociale sont :

- les personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi et qui ont besoin d'une aide financière de dernier recours au moyen du Programme d'aide sociale;
- les personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi et qui ont besoin d'une aide financière de dernier recours au moyen du Programme de solidarité sociale;
- les jeunes de moins de 25 ans qui ont besoin d'un accompagnement personnalisé et qui peuvent être soutenus par le programme Alternative jeunesse;
- les travailleurs âgés ou licenciés collectivement de certains secteurs, les mineures enceintes qui peuvent être admissibles à des programmes particuliers de soutien du revenu.

Nos ressources

Pour assurer la prestation de services en 2009-2010, Emploi-Québec Laurentides a pu compter sur :

- un effectif total de 252 personnes[1], dont 13 gestionnaires[2];
- un réseau composé d'un bureau régional situé à Saint-Jérôme, de huit centres locaux d'emploi, soit un par municipalité régionale de comté (MRC) et d'un point de services à Rivière-Rouge (secteur L'Annonciation);
- un réseau de partenaires de services pour réaliser une activité ou un service préalablement défini: les principaux partenaires de services sont les centres locaux de développement (CLD) pour la réalisation des ententes concernant la mesure Soutien au travail autonome, les carrefours jeunesse-emploi (CJE) pour le programme Alternative jeunesse et pour Jeunes en action, les ressources externes dans la réalisation des Services d'aide à l'emploi et des Projets de préparation à l'emploi. En 2009-2010 Emploi-Québec Laurentides a transigé avec 19 ressources externes pour la réalisation de 58 ententes de services;
- des dépenses totales de l'ordre de 52,3 M$ pour le financement des mesures d'emploi qui sont ainsi réparties : 46,9 % ont été versés aux entreprises et aux organismes qui ont conclu une entente avec Emploi-Québec Laurentides et 53,1 % ont été versés directement aux individus participant aux mesures d'aide à l'emploi. La

1. Équivalents à temps complet.
2. L'effectif est passé de 249 en 2008-2009 à 252 en 2009-2010 grâce aux sommes additionnelles provenant du Pacte pour l'emploi Plus, cela pour une durée de deux ans. Il tient compte de l'attrition due aux départs à la retraite.

région a aussi administré les dépenses en transfert des services de solidarité sociale en 2009-2010 qui correspondent essentiellement aux prestations auxquelles les ménages ou les individus ont droit en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et de son règlement d'application.

UN MARCHÉ DU TRAVAIL EN REPRISE

La récession qui a touché l'économie mondiale en 2008 n'a pas épargné le Québec ni la région des Laurentides. Mais, à l'instar du Québec, la reprise s'est mise en branle et le nombre de personnes en emploi dans la région en 2009-2010 a augmenté de 4,9 % comparé à 2008-2009. L'accroissement des personnes en emploi s'est accompagné d'une progression comparable de la population active, ce qui s'est traduit par une très légère diminution du taux de chômage de 7,7 % à 7,5 %. Pour leur part, les volumes de bénéficiaires[3] de l'assurance-emploi et de prestataires du Programme d'aide sociale (sans contraintes à l'emploi) ont augmenté respectivement de 29,1 % et de 6,2 % par rapport à l'année précédente.

En termes relatifs, les gains de personnes en emploi ont été plus marqués en 2009-2010 dans les postes à temps partiel (12 %) que dans ceux à temps plein (3,2 %). Ils ont été aussi plus marqués dans les entreprises du secteur tertiaire (6 %) où l'on retrouve quatre emplois sur cinq dans l'économie régionale. Les gains ont été moins soutenus dans la construction (4,4 %) pendant que le secteur manufacturier stagnait. À cet égard, la plus importante industrie de notre région, celle de la fabrication de matériel de transport, a subi des pertes d'emplois en 2009-2010.

En dépit de la reprise économique observée en 2009-2010, le marché du travail des Laurentides n'a pas suffisamment créé d'emplois pour accueillir tous les nouveaux travailleurs et résorber le taux de chômage au niveau d'avant la récession.

DES ACTIONS POUR ATTÉNUER LES EFFETS DU RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE AUPRÈS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ET POUR FAVORISER L'AUGMENTATION DU TAUX D'EMPLOI, NOTAMMENT PAR LA PRÉPARATION DES CLIENTÈLES ÉLOIGNÉES EN VUE DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

En 2009-2010, Emploi-Québec Laurentides, en collaboration avec ses partenaires de services, a été en mesure de soutenir un plus grand nombre de personnes que prévu grâce notamment aux sommes additionnelles reçues en vertu du Pacte pour l'emploi Plus. En effet, 18 668 personnes ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec, soit un dépassement de 9,4 % de la cible de résultats fixée dans le Plan d'action régional pour 2009-2010.

Grâce notamment à cet afflux important de personnes qui ont participé à une intervention et qui ont terminé cette intervention pendant l'année et à l'efficacité de ses interventions, la région a permis à 8 596 personnes (soit 90 % de la cible), dont 3 725 participants ou participantes de l'assurance-emploi (soit 104,5 % de la cible) et 1 748 prestataires de l'assistance sociale (soit 86,1 % de la cible), de retourner sur le marché du travail. Si nos interventions auprès des prestataires de l'assistance sociale ont entraîné moins de retours en emploi que prévu, la région a néanmoins mieux fait que la plupart des autres régions du Québec. En effet, elle se situe au cinquième rang au Québec, derrière les régions du Nord-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches.

Grâce à ses interventions visant un retour en emploi, Emploi-Québec Laurentides a produit des économies de 16,1 M$ en prestations non versées par l'assurance-emploi (soit 120,7 % de la cible) et de 6,1 M$ en prestations non versées par les Programmes d'aide financière (soit 92,3 % de la cible).

Les taux d'emploi pour l'ensemble des participants aux interventions et pour les participants prestataires des Programmes d'assistance sociale ont par ailleurs connu de légères baisses par rapport à l'année dernière, atteignant 49,8 % pour les premiers et 39,2 % pour les deuxièmes.

Deux autres indicateurs dénombrent les nouvelles personnes immigrantes participant aux interventions d'Emploi-Québec Laurentides et les nouveaux participants ou participantes aux activités de formation de base (francisation, alphabétisation, formation préalable à la formation professionnelle, formation générale, métiers semi-spécialisés,

3. Il s'agit des bénéficiaires ordinaires sans gains de revenus déclarés. Sans être des mesures exactes du chômage, les chiffres sur les bénéficiaires se rapprochent davantage du concept de chômage.

formation professionnelle au secondaire). Emploi-Québec Laurentides a permis à 710 personnes immigrantes de bénéficier d'une intervention (un taux d'atteinte de la cible de 119,1 %) et à 2 791 personnes de participer à une activité de formation de base (149,9 %).

Emploi-Québec Laurentides dénombre 28 965 nouvelles participations[4] des personnes ayant bénéficié d'une intervention entre le 1er avril 2009 et le 31 mars 2010. Ces chiffres excluent les participants qui ont amorcé leur démarche l'année dernière et qui l'ont poursuivie au cours de l'exercice 2009-2010. Près de 80 % des nouvelles participations visaient un soutien à la recherche d'emploi (activités ou services d'aide à l'emploi), conformément à ce que l'on observe à l'échelle du Québec5.

En 2009-2010, il y a eu près de 3 515 nouvelles participations à la Mesure de formation de la main-d'œuvre, dont 88 % en formation de base. Les jeunes de moins de 30 ans ont largement bénéficié de la mesure avec 50,3 % des nouvelles participations en formation de base. Les engagements totaux pour la Mesure de formation de la main-d'œuvre (volet individus) se chiffrent à 26,2 M$, incluant le soutien du revenu versé aux participants, ce qui représente 50 % des engagements totaux de la région en 2009-2010.

Les autres mesures visant la préparation et l'insertion en emploi s'adressent aux personnes qui présentent de plus grandes difficultés de cheminement vers l'emploi et qui sont susceptibles de vivre des périodes de chômage dites de longue durée. On constate que 73,3 % des personnes qui ont participé aux mesures Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales, Soutien au travail autonome et Formation de la main-d'œuvre répondent aux critères des personnes à risque élevé de chômage de longue durée.

DES ACTIONS POUR ATTÉNUER LES EFFETS DU RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE AUPRÈS DES ENTREPRISES, CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES, NOTAMMENT PAR LA FORMATION, ET SOUTENIR LA RELANCE DE L'EMPLOI

En 2009-2010, Emploi-Québec Laurentides, en collaboration avec ses partenaires de services, a été en mesure de soutenir un plus grand nombre d'entreprises, avec 713 entreprises ayant bénéficié d'une intervention commencée dans l'année, soit un dépassement de 17,1 % de la cible, et 247 nouvelles ententes de qualification relatives au Programme d'apprentissage en milieu de travail signées par l'employeur, l'apprenti et Emploi-Québec, soit un dépassement de 7,4 % de la cible.

Parmi les principales interventions réalisées auprès des entreprises par Emploi-Québec Laurentides, on dénombre 550 projets de formation en entreprise, 238 projets en soutien à la gestion des ressources humaines, 58 projets visant l'intégration des personnes immigrantes et des minorités visibles, 32 tables ad hoc de concertation, 3 comités d'aide au reclassement. De plus, 153 interventions en services-conseils ont été faites par notre personnel. Quant aux entreprises qui ont bénéficié des services de Placement en ligne ou qui ont utilisé nos services d'information sur le marché du travail, elles ne sont pas comptabilisées par cet indicateur. Les engagements totaux pour soutenir les 550 projets de formation en entreprise se chiffrent à 3,5 M$.

Par ailleurs, Emploi-Québec Laurentides a réalisé plusieurs activités liées au soutien et à la promotion de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). Ainsi, grâce au FRDCMO, une somme de 3,6 M$ a été allouée au programme Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ) afin de permettre à 59 entreprises de la région d'utiliser la réduction du nombre d'heures de travail pour améliorer les compétences de 2 014 employés ou employées, évitant ainsi des mises à pied. De plus, 16 autres entreprises et 132 employés et employées ont bénéficié du volet régional du FDRCMO qui vise à répondre à des besoins régionaux en matière de formation de base, de francisation et relatifs au transfert intergénérationnel pour des engagements totaux de près de 270 000 $.

4. Les participations représentent l'ensemble des mesures auxquelles ont participé des individus inscrits à une ou plusieurs mesures actives. Ainsi une personne participant à deux mesures différentes au cours de la période (elle peut par exemple terminer une mesure et en commencer une autre) sera comptabilisée deux fois dans l'élément « total des participations » et une seule fois dans le « total des adultes distincts ».
5. Voir le *Rapport annuel de gestion d'Emploi-Québec 2009-2010*, page 162.

DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Pour Emploi-Québec Laurentides, l'emploi est le moyen privilégié pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les autres services offerts par notre réseau en collaboration avec nos partenaires de services en matière de solidarité sociale ont également concouru à la réalisation de cette orientation. Ainsi, en 2009-2010, Emploi-Québec Laurentides a :

- reçu et analysé 7 942 nouvelles demandes d'aide financière en vue notamment de rendre une décision sur l'admissibilité des personnes et le montant d'aide auxquelles elles ont droit, conformément aux dispositions des lois et des règlements en vigueur;
- assuré le versement d'une aide financière, en moyenne et chaque mois, à plus de 17 404 ménages de la région qui ne peuvent subvenir seuls à leurs besoins;
- permis à 316 nouvelles personnes de bénéficier des services d'aide et d'accompagnement offerts aux prestataires d'une aide financière qui ne sont pas prêts à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi en raison de contraintes plus ou moins sévères à l'emploi en vertu des programmes Devenir, Interagir et Réussir;
- permis à 522 jeunes adultes de moins de 25 ans admissibles à un programme d'aide financière de dernier recours de participer au programme Alternative jeunesse visant à les soutenir, sur une base volontaire, et à les encourager à réaliser des activités qui leur permettent d'acquérir et de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

L'indicateur retenu pour évaluer les efforts d'Emploi-Québec Laurentides en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion est le nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours. Une sortie correspond à une personne qui a reçu une aide financière au cours d'un mois donné qui, à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec Laurentides, n'en reçoit pas le mois suivant. L'intervention en question vise un retour en emploi à court, moyen ou long terme ou encore une activité de conformité. Ainsi, Emploi-Québec Laurentides a à son actif 2 939 sorties de l'aide financière de dernier recours en 2009-2010, pour un taux d'atteinte de la cible de 86,4 %. À cet égard, Emploi-Québec a mieux performé que les régions voisines de Laval (85,8 %), Lanaudière (81,3 %) et l'Outaouais (81,8 %) mais moins bien que Montréal (91,0 %). L'année 2009-2010 représente une rupture avec les années précédentes alors qu'Emploi-Québec Laurentides affichait une très bonne performance en 2007-2008 et en 2008-2009 avec respectivement 3 143 sorties de l'aide (103,9 % de la cible) et 3 125 sorties (91,9 % de la cible). Cette rupture est attribuable aux contrecoups de la récession sur le marché du travail au Québec en 2008-2009.

DES ACTIONS POUR CONSOLIDER LA PRESTATION DE SERVICES AUX CITOYENS ET AUX CITOYENNES

Emploi-Québec Laurentides se soucie d'assurer un niveau élevé de qualité des services. Trois indicateurs permettent de juger de la qualité des services offerts :

- les personnes qui déposent une demande d'aide financière vivent des situations difficiles et Emploi-Québec Laurentides doit de rendre une décision dans les dix jours ouvrables suivant la réception des documents requis et les vérifications d'usage. Or, bien que le nombre de demandes d'aide financière ait augmenté de 12 % en 2009-2010, Emploi-Québec Laurentides a respecté cet engagement, en rendant les décisions avec un délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale de 7,5 jours ouvrables;
- durant l'année 2009-2010, 762 demandes de révision des décisions rendues par Emploi-Québec Laurentides en matière de solidarité sociale ont été déposées et, pour 23,5 % d'entre elles, la décision a été modifiée à la suite de la révision. Cela ne comprend pas les changements attribuables à des faits nouveaux ni celles qui ont été rendues en appel par le Tribunal administratif du Québec. Ainsi le pourcentage des décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision dépasse le taux de 21 % qu'Emploi-Québec s'est fixée comme cible pour 2009-2010;
- durant l'année, 134 plaintes ont été déposées touchant la qualité des services rendus en matière de solidarité sociale ou de services publics d'emploi. De ce nombre, 32 plaintes ont été traitées avec recommandations de modifications, ce qui représente un ratio de 1,8 plainte par 1 000 ménages. Il est légèrement inférieur au ratio de 1,85 fixé par les autorités d'Emploi-Québec.

D'AUTRES RÉALISATIONS À SOULIGNER

Emploi-Québec Laurentides participe à plusieurs activités qui concourent à la réalisation de sa mission. Parmi ces activités, soulignons que nous avons :

- mis en place la ligne Pro-Emplois, une approche proactive des services offerts aux entreprises;
- participé à la mise sur pied, en collaboration avec plusieurs partenaires de la région, du *Salon Performance Entreprise* à Saint-Jérôme avec pour objectif de donner accès aux entreprises à une multitude de renseignements sur les programmes d'aide et les services disponibles, en plus de leur permettre d'établir un réseau et de combler certains postes disponibles;
- participé à la réalisation d'un colloque sous le thème *Notre culture source d'identité*, en partenariat avec la Conférence régionale des élus des Laurentides et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en vue de mettre en lumière, comme source d'identité, nos fiertés et notre patrimoine culturel et naturel;
- participé à l'organisation, en partenariat avec Intégration-Travail Laurentides, d'un événement médiatique régional J'ai ma place au travail en vue de promouvoir l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, incluant un spectacle gratuit de Boom Desjardins à la place Lagny, de Sainte-Agathe-des-Monts;
- participé à l'organisation d'un colloque Laval-Laurentides-Lanaudière sous le thème *Ouvrons nos portes* dans le but de favoriser une prise de conscience du rôle de nos perceptions et de nos croyances comme freins au processus d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées;
- participé à la réalisation d'une tournée de deux jours d'entreprises aérospatiales en vue de permettre à 96 jeunes de secondaire IV et V de se familiariser avec les métiers et la formation de ce secteur par l'entremise de la Table de concertation sur les ressources humaines en aérospatiale des Laurentides et de Laval et en collaboration avec l'Institut de formation aérospatiale de Mirabel (IFA);
- participé à la réalisation d'une tournée de valorisation de métiers des secteurs du tourisme, de l'agroalimentaire, du commerce de détail, de l'aérospatiale, de l'électricité et de l'électronique intitulée *Les Olympiades des métiers* en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville à l'intention de 200 jeunes de secondaire IV et V;
- participé à la campagne *Laurentides, j'en mange* organisée par la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides dans le but de faire connaître les métiers de ce secteur grâce au thème « Mille et un métiers, mille et une saveurs »;
- participé à l'organisation d'une journée Portes ouvertes au Centre de formation agricole de Mirabel en vue de sensibiliser des jeunes aux métiers liés à l'agriculture et à l'agroalimentaire, sous la coordination de la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides;
- à l'inititiave du Comité consultatif régional pour les femmes au travail, participé à l'organisation d'une journée choix de carrières *Prends les devants de la scène* à l'École des Studios de Saint-Jérôme en vue de donner le goût aux élèves d'aller plus loin dans leur orientation professionnelle et dans leur recherche d'informations concernant des métiers ou des professions qui les interpelleraient au terme de cette activité. Au total, 500 élèves du secondaire ont participé à l'événement;
- participé à l'organisation de la tournée annuelle de valorisation des métiers agricoles auprès des conseillers en orientation des commissions scolaires, sous la coordination du Collectif régional de formation agricole;
- réalisé un colloque auquel ont participé 80 personnes ayant pour thème *Le rôle stratégique de la fonction ressources humaines dans le contexte d'une reprise économique* à l'intention des membres du Réseau des gestionnaires en ressources humaines des Laurentides;
- remis le *Prix entrepreneuriat féminin* à madame Stéphanie Gendron d'Explorencia lors du gala régional de remise de prix de la 11e édition du *Concours québécois en entrepreneuriat*;
- remis le *Prix entreprises* visant à reconnaître les efforts au chapitre des « meilleures pratiques de GRH » pour une entreprise exportatrice à Meubles Foliot de Saint-Jérôme lors du gala MercadOr organisé en collaboration avec Laurentides international;

- participé au gala des Grands prix de l'industrie touristique des Laurentides organisé par Tourisme Laurentides par la remise des prix *Meilleures Pratiques de GRH* et *Employé touristique de l'année* dans les catégories relève, supervision et employé touristique.

ANNEXE
LES INDICATEURS DE RÉSULTATS

	Les indicateurs de résultats	Résultats 2007-2008 (taux d'atteinte de la cible)	Résultats 2008-2099 (taux d'atteinte de la cible)	Résultats 2009-2010 (taux d'atteinte de la cible)
ORIENTATION 1 : ATTÉNUER LES EFFETS DU RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE AUPRÈS DES TRAVAILLEURS ET DES ENTREPRISES ET SOUTENIR LA RELANCE DE L'EMPLOI				
1	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant de l'assurance-emploi	10 881 (114,4 %)	10 657 (112,8 %)	11 320 (113,4 %)
2	Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	4 181 (112,1 %)	5 043 (135,2 %)	3 725 (104,5 %)
3	Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	15,0 M$ (131,1 %)	18,3 M$ (159,5 %)	16,1 M$ (120,7 %)
ORIENTATION 2 : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES, NOTAMMENT PAR LA FORMATION				
4	Nombre de nouveaux Programmes d'apprentissage en milieu de travail	163 (108,7 $)	214 (102,4 %)	247 (107,4 %)
5	Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	447 (120,8 %)	600 (117,9 %)	713 (117,1 %)
ORIENTATION 3 : FAVORISER L'AUGMENTATION DU TAUX D'EMPLOI, NOTAMMENT PAR LA PRÉPARATION DES CLIENTÈLES ÉLOIGNÉES EN VUE DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE				
6	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	15 977 (107 %)	17 267 (108,9 %)	18 668 (109,4 %)
7	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, activités de formation de base	2 182 (112,5 %)	2 507 (129,6 %)	2 791 (149,9 %)
8	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, personnes immigrantes	553 (116,4 %)	647 (128,6 %)	710 (119,1 %)
9	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, clientèle des Programmes d'assistance sociale	4 121 (101,3 %)	4 664 (99,6 %)	4 669 (99,7 %)
10	Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant au critère de repérage des personnes à risque de chômage de longue durée	65,7 % (87,6 %)	72 % (96 %)	73,3 % (97,7 %)
11	Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	8275 107,1 %	8 905 (108,1 %)	8 596 (90,0 %)
12	Nombre de prestataires des Programmes d'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	1 745 (99,3 %)	1 791 (88,2 %)	1 748 (86,1 %)
13	Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	52,5 %	54,1 % (102,9 %)	49,8 % (91,4 %)
14	Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	49,5 %	48,8 % (103,2 %)	46,5 % (94,9 %)
15	Taux d'emploi des participants des Programmes d'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	43,3 %	42,7 % (99,3 %)	39,2 % (87,7 %)
16	Prestations non versées par les Programmes d'aide financière suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	6,3 M$ (108,2 %)	6,2 M$ (93,5 %)	6,1 M$ (92,3 %)
ORIENTATION 4 : POURSUIVRE LES ACTIONS VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE				
17	Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	3 143 (103,9 %)	3 125 (91,9 %)	2 939 (86,4 %)
ORIENTATION 5 : CONSOLIDER LA PRESTATION DE SERVICES AUX CITOYENS ET CITOYENNES				
18	Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale	na	7,2 jours	7,5 jours
19	Pourcentage des décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision	na	17,5 %	23,5 %
20	Ratio des plaintes par 1 000 ménages	na	2,1	1,8

na : ne s'applique pas